

## MEDIATION DES SAVOIRS ET SOCIALISATION

Marie-Elisabeth Volckrick<sup>1</sup>

L'évocation, dans le domaine de la communication des savoirs et de la publicité sociale, de modèles idéologiques différents, parfois conflictuels, nous incite à souligner la nécessité de contextualiser le débat idéologique. Nous pensons qu'une réflexion sur les dispositifs de médiation des savoirs gagne à être située dans le cadre plus vaste d'une réflexion sur une modification des processus de socialisation dans nos sociétés postindustrielles. Par processus de socialisation, nous entendons les processus qui permettent l'inscription d'un sujet dans le lien social et donc qui organisent son rapport avec les autres et avec la loi.

L'entrée de nos sociétés dans la phase postindustrielle de leur histoire semble s'accompagner d'un retour en force des comportements et des idéologies individualistes. Notre culture est emportée par un mouvement que Ch. Taylor<sup>2</sup> appelle de "subjectivation" : le sujet devient de plus en plus le centre de tout, et de multiples façons. Nous sommes dans une société de responsabilité de soi; "chacun, comme le dit A. Ehrenberg<sup>3</sup>, devant impérativement se trouver un projet et agir par lui-même pour ne pas être exclu du lien (social), et ceci quelle que soit la faiblesse des ressources culturelles, économiques ou sociales dont il dispose". Quant au constat que fait M. Gauchet<sup>4</sup> de la situation actuelle, on peut le résumer comme une énorme difficulté à nous penser en société.

Il est nécessaire de comprendre ce mouvement de subjectivation du rapport social dans l'histoire de nos démocraties. Faut-il y voir l'effet d'une continuité ou d'une rupture ? Les deux ensemble ? La thèse de la continuité est défendable : ce projet de subjectivation n'appartient-il pas à la modernité elle-même ? Néanmoins, la possibilité d'une rupture existe aussi. Le changement social se déroule sous nos yeux : les discours moraux traditionnels sont en déclin, les anciennes médiations collectives se

---

<sup>1</sup> Assistante au Département de communication de l'Université catholique de Louvain.

<sup>2</sup> Ch. TAYLOR, *Le malaise de la modernité*, Ed. du Cerf, Paris, 1994.

<sup>3</sup> A. EHRENBERG, *L'individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

<sup>4</sup> M. GAUCHET, *La personnalité contemporaine*, Séminaire donné à Louvain-la-Neuve les 24 et 25 novembre 1995.

fragilisent, pour céder la place à un individualisme d'un style nouveau, narcissique et froidement stratégique.

Depuis un quart de siècle, il y a, dans nos sociétés, de profonds changements dans les processus qui permettent l'articulation entre la construction d'une personnalité et la constitution d'une identité de groupe.

Nous aborderons ici certains de ces processus de socialisation : ceux qui touchent à l'intériorisation des normes, des rôles, des valeurs par des acteurs. Comment fonctionnent les systèmes de *rôles* dans la société contemporaine ? J. De Munck<sup>1</sup> en a proposé une analyse qui nous a paru très intéressante et pertinente pour notre propos. Il s'inspire notamment de l'ouvrage de J. Hage et C. Powers<sup>2</sup>. La thèse des deux sociologues américains est que l'on assiste à une modification radicale du mode de coordination des rôles, tant au travail que dans la famille. Par rôle, ils entendent "l'ensemble des droits et obligations largement reconnu, qui définissent ce qui doit être attendu de quiconque occupe une position donnée, sertie dans un système de relations sociales".

Pour spécifier le fonctionnement du système des rôles, J. De Munck distingue avec A. Giddens<sup>3</sup> trois dimensions constitutives du procès de structuration du rapport social : la dimension de la norme qui définit le rôle et l'inscrit dans un schéma de *légitimité* ; la dimension du *contrôle* que les acteurs peuvent exercer les uns sur les autres dans l'exécution journalière de leurs rôles et la dimension du *sens* qui passe par un discours "qui fournit des savoirs valides permettant de donner une signification partagée à une signification de vie".

Que donnent leurs analyses conjointes ? Elles précisent une mutation du contexte normatif et cognitif, et une transformation des modalités du contrôle social.

- *Une mutation du contexte normatif et cognitif*

Les rôles, que ce soit au travail ou dans la famille, sont de plus en plus marqués d'une grande indétermination. N'étant plus liés à des règles

---

<sup>1</sup> J. DE MUNCK, *La médiation en perspective*, in "Les Carnets du centre de philosophie du droit", n° 15, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, juillet 1993.

<sup>2</sup> J.H. HAGE, et C.H. POWERS, *Post-industrial Lives. Roles and Relationship in the 21st Century*, London, Sage Publication, 1992.

<sup>3</sup> A. GIDDENS, *The constitution of society*, Cambridge, Polity Press, 1984.

précises, les acteurs sont amenés à négocier leurs rôles. Il y a une promotion, une valorisation des rapports négociés. Citons, à titre d'exemple, I. Théry<sup>1</sup>, à propos de la famille recomposée : "Ces constellations familiales qui n'entrent pas dans les cadres traditionnels de la famille tissent pourtant le lien familial contemporain, obligent à revoir beaucoup de nos catégories de pensée, et inventent sans modèles une façon d'exister".

Cela veut dire que réussir une interaction sociale demande des capacités communicationnelles accrues, capacités à exprimer et à entendre des points de vue, des émotions et des sentiments.

Cela suppose aussi que les acteurs puissent reconnaître les situations qu'ils rencontrent, les définir, en fonction d'un savoir partagé. Ce sont les processus éducatifs qui permettent de convertir ce savoir partagé en une compétence générale de produire du sens dans les situations rencontrées par les acteurs. Le lien entre médiation des savoirs et socialisation est direct. Or, les modèles de construction du savoir connaissent une véritable révolution. Construire un savoir, transmettre des disciplines... On peut dire de l'acte éducatif qu'il change de nature.

- A cette mutation du contexte des normes et du savoir est liée une profonde *transformation des modalités du contrôle social*.

Qu'est-ce-qu'une socialisation réussie ? Passe-t-elle encore par l'inscription de l'acteur dans des rapports d'autorité efficaces ? Elle se fait plutôt par l'affiliation à des groupes qui deviennent vecteurs de reconnaissance et donc pourvoyeurs d'identité. De nouveaux mécanismes de contrôle émergent. Le contrôle "in-out" s'exerce par la gestion des inclusions et des exclusions. Pour être conforme, il n'est plus question de répondre au rôle prescrit. Pour être conforme, il faut participer à l'activité des groupes et des organisations où se négocient sans cesse des positions. Le contrôle n'est plus vraiment localisé dans une figure d'autorité légitimée par sa position sociale. Le champ social est doucement envahi par la figure du réseau. L'exercice du contrôle est diffus et comme partagé entre deux domaines. D'une part, le contrôle est situé lointainement dans un système d'attentes devenu hypercomplexe (ainsi il portera sur les résultats des activités et non sur le détail des processus), d'autre part, il est disséminé

---

<sup>1</sup> I. THERY, *Le démariage*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1993, p. 387.

dans des groupes de pairs très proches. Le travail de localisation d'un contrôle glissant sans cesse, est rendu très difficile et très lourd pour les acteurs. Le dispositif de socialisation en est menacé de dérives.

*- Des dérives pathologiques menacent le dispositif de socialisation.*

Une première dérive est liée au contrôle diffus et lointain : si ce contrôle est radicalement déconnecté des négociations du groupe de pairs, il se présente comme anonyme, implacable et imprévisible. Face à un tel système, seul un comportement stratégique d'adaptation est un comportement rationnel.

Une autre dérive possible est liée au contrôle exercé par le groupe de pairs : la capture par l'image du semblable devient le mécanisme d'affiliation de groupe, le mécanisme d'ajustement fondamental des interactions.

Ces dérives se produisent si les capacités communicationnelles des acteurs ne peuvent être mises en oeuvre, s'il n'y a pas possibilité de négociation ou tout au moins de dialogue, et si le travail de localisation du contrôle ne peut se faire. Or ce travail de localisation du contrôle est crucial, "seul il parvient à préserver un lien interne entre légitimité, savoir et pouvoir".

Nous pensons que ces dérives pathologiques de la socialisation menacent sérieusement nos sociétés. Pour le dire avec J. De Munck : "Ces dérives tiennent à une oblitération des mécanismes discursifs de constitution de l'interaction par un comportement d'adaptation ou une identification imaginaire". Plus explicitement encore, disons que dans le premier cas, un calcul stratégique remplace la réflexivité qui accompagne la négociation d'un sens en situation ; dans le second cas, spécularité et réflexivité se confondent.

Nous avons essayé de définir rapidement quelques tendances profondes de la société postindustrielle. La médiation des savoirs, dans ses différentes modalités, ne rencontre-t-elle pas les mêmes ouvertures mais aussi les mêmes risques, les mêmes possibles dérives que les autres appareils de socialisation ? Nous savons combien les dispositifs d'énonciation du savoir mis en place peuvent encourager la spécularité des acteurs. A l'inverse, un usage purement stratégique de la médiation est une menace tout aussi réelle.

La médiation des savoirs occupe une place privilégiée à l'égard de ces différents enjeux, parce qu'elle se présente comme une forme nouvelle de transmission et de construction des savoirs et qu'à ce titre elle est partie intégrante des processus de socialisation dont nous venons de parler.

Elle peut *contribuer* à une dérive du lien social. Elle peut aussi, à son niveau, *s'y opposer*. Comment ? En mettant en place des dispositifs d'énonciation du savoir qui prennent en compte les mutations présentes de façon à éviter la désarticulation du sens, de la légitimité et du contrôle qui menace notre société<sup>1</sup>.

Ce n'est sans doute qu'en assumant cette exigence que la médiation des savoirs ne sera pas un des multiples relais des pathologies de la socialisation qui mettent en péril la société postindustrielle.

Elle pourrait alors engager une profonde dédogmatisation, une sorte de décristallisation du rapport au savoir, qui répondrait aux exigences d'un projet démocratique.

---

<sup>1</sup> Notre objectif ici se limite consciemment à ancrer la réflexion sur les dispositifs d'énonciation en la situant dans le contexte plus vaste d'une réflexion sur une modification des processus de socialisation dans nos sociétés contemporaines.